

Révision constitutionnelle, résister au choc pétrolier et assurer la paix sociale

L'année 2016 s'annonce difficile pour l'Exécutif

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3759 - Dimanche 3 janvier 2016 - Prix : 10 DA

Les élèves reprennent le chemin
des classes aujourd'hui

Et c'est reparti
pour un autre
trimestre !

Page 24

Pour une meilleure prise en charge des patients

Boudiaf annonce de nouveaux centres anti-cancer pour 2016

Page 2

Dialogue
de sourds
en l'absence
de crise

Par Mohamed Habili

Li aura fallu attendre la dernière ligne droite de 2015 pour savoir que c'est par la voie parlementaire que sera adoptée la révision constitutionnelle, et non par référendum, comme le commun des mortels avaient plus ou moins fini par se convaincre. Certes, la maladie du président a sûrement été pour quelque chose dans un si long ajournement. Toutefois, on aurait sans doute penché pour la première voie si le président avait dès le départ dévoilé en l'occurrence toutes ses intentions. Mais comme plusieurs années s'étaient écoulées depuis l'annonce de la révision, on avait fini par se dire que ce n'était pas tant de révision que de refonte constitutionnelle qu'il convenait de parler, et que dans ces conditions seule la voie référendaire était envisageable. On sait maintenant ce qu'il en est à cet égard. Dès lors qu'il ne s'agit plus de refonte mais d'une simple révision, la chose perd, dans le principe tout au moins, beaucoup de son intérêt. Encore faut-il en l'espèce tout savoir. Ce qui n'est toujours pas le cas, puisque si nous savons de quelle façon va se faire la révision, nous ignorons toujours de quoi elle sera faite. En règle générale, être en mesure de répondre à la question du comment, c'est détenir déjà une bonne partie de la solution au problème auquel on se trouve confronté. Ce qui est souvent bien plus difficile à démêler, en revanche, c'est la question du pourquoi.

Suite en page 3

La direction de la SNTF se mure dans le silence

La grève des cheminots s'installe dans la durée



Ph > D. R.

Avec la reprise des cours ce dimanche, la journée d'aujourd'hui s'annonce très compliquée pour les usagers. Les cheminots qui paralysent le trafic ferroviaire à l'échelle nationale ont engagé un véritable bras de fer avec la direction de la Société nationale des transports ferroviaires et entendent faire aboutir leurs revendications. Contacté par nos soins, un syndicaliste de la section d'Alger nous a assuré que «les conducteurs vont reprendre au plus tard demain leur travail, en attendant le règlement de ce problème par la direction». Lire page 2

Bilan 2015 des unités de l'ANP

Un total de 157 terroristes
dont 10 chefs neutralisés

Page 4

Festival national amateur de marionnettes

La troupe de Chlef
remporte le premier prix

Page 13

La direction de la SNTF se mure dans le silence

La grève des cheminots s'installe dans la durée

■ Avec la reprise des cours ce dimanche, la journée d'aujourd'hui s'annonce très compliquée pour les usagers. Les cheminots qui paralysent le trafic ferroviaire à l'échelle nationale ont engagé un véritable bras de fer avec la direction de la Société nationale des transports ferroviaires et entendent faire aboutir leurs revendications. Contacté par nos soins, un syndicaliste de la section d'Alger nous a assuré que «les conducteurs vont reprendre au plus tard demain leur travail, en attendant le règlement de ce problème par la direction».

Par Meriem Benchaouia

La grève des conducteurs de trains est entrée hier dans son quatrième jour, au grand dam des milliers d'usagers, notamment les travailleurs qui prennent quotidiennement le train pour fuir les embouteillages sur nos routes. Avec la reprise des cours ce dimanche, la journée d'aujourd'hui s'annonce très compliquée pour les usagers. Les cheminots qui paralysent le trafic ferroviaire à l'échelle nationale ont engagé un véritable bras de fer avec la direction de la Société nationale des transports ferroviaires et entendent faire aboutir leurs revendications. Contacté par nos soins, un syndicaliste de la section d'Alger nous a assuré que «les conducteurs vont reprendre au plus tard demain leur travail, en attendant le règlement de ce problème par la direction». La direction de la SNTF, injoignable hier, n'a pu confirmer ou infirmer cette information. Par ailleurs, un autre syndicaliste nous a affirmé que «les discussions entre la direction de la SNTF, les grévistes et leur syndicat n'ont abouti à aucun résultat». Apparemment, les grévistes ne se sont pas entendus avec leur syndicat pour la reprise du travail. Rencontré à proximité de la gare, un groupe de syndicalistes nous a confié que ce mouvement de débrayage était «illimité». Pour eux, l'arrêt de la grève n'est aucunement envisagé. «Nous sommes convaincus de la légitimité de nos revendications et cette fois-ci, ce mouvement de débrayage sera le bon», ont-ils déclaré. La gare Agha d'Alger était complètement



déserte hier et il siffle un silence inhabituel en ces lieux à dense fréquentation. Aucun train n'a pu rallier sa destination en ce week-end qui marqua la fin des vacances où les gares ferro-

viaires sont prises d'assaut par des milliers de citoyens. De temps à autre, quelques personnes pointent le bout de leur nez pour savoir si les trains sont en marche ou pas. «C'est la

fin des vacances et beaucoup de gens prennent le train pour rejoindre leurs domiciles», a commenté un habitué des trains rencontré à la gare Agha. «Cette grève est vraiment mal choisie»,

P.V/D.R.

nous lance une femme. «Demain c'est la rentrée scolaire et je ne sais pas comment faire avec mes deux enfants», a-t-elle ajouté. «Nous n'avons pas reçu beaucoup de monde aujourd'hui. Les usagers qui ont appris, par le biais de la presse que le secteur allait être paralysé durant plusieurs jours, ont préféré opter pour d'autres moyens de transport, s'évitant ainsi des déplacements inutiles», nous dira un agent de sécurité en poste à l'entrée principale. Rappelons que la grève avait été déclenchée mercredi par les conducteurs de trains, qui protestaient contre l'absence de passages à niveau gardés après le décès la veille d'un de leurs collègues près d'Akbou, dans la wilaya de Béjaïa, dans un accident. Cette grève a été décidée, selon un syndicaliste, pour dénoncer le manque de sécurité des trains aux passages à niveau non gardés, alors que la tutelle se dit «incapable d'assurer la surveillance de l'ensemble des passages à niveau non gardés».

M. B.

Pour une meilleure prise en charge des patients

Boudiaf annonce de nouveaux centres anti-cancer pour 2016

L'année 2016 sera marquée par l'intensification des efforts en matière de prise en charge des malades atteints de cancer. Leur prise en charge sera beaucoup améliorée avec l'ouverture de 13 nouveaux centres anti-cancer (CAC) et la réception d'autres centres durant l'année en cours. Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a néanmoins promis la fin du calvaire pour les cancéreux avant la fin de l'année en cours. Il a, par ailleurs, estimé que le problème de la radiothérapie serait «définitivement» résolu au courant de cette nouvelle année. Son secteur sera renforcé en 2016 par l'ouverture de nouveaux centres anti-cancer et la réception d'autres centres durant l'année en cours. La réception de ces nouvelles unités permettra désormais de s'occuper des malades atteints de différentes formes de cancer en leur prodiguant des soins intensifs à savoir, la chimiothérapie et la radiothérapie pas loin de chez eux.

Pour rappel, de nouvelles unités de chimiothérapie au niveau de toutes les wilayas ont été ouvertes pour assurer un traitement de proximité et les projets de centres anti-cancer (CAC) qui étaient à l'arrêt depuis plusieurs années, comme ceux d'Annaba et Tizi Ouzou, ont été relancés. Selon le ministre, la réception des CAC de Sétif et de Batna, qui



P.V/D.R.

cette maladie. Boudiaf a également insisté sur l'importance de la sensibilisation et le dépistage précoce des différents types de cancer, rappelant les unités mises en service ces dernières années à travers les différentes régions du pays. De son côté, la présidente de l'association «El-Amel» d'aide aux cancéreux, Hamida Kettab, a indiqué que l'opération pilote de dépistage précoce, menée en 2013 à Biskra, avait concerné quelque 3 000 femmes de plus de 40 ans.

Par ailleurs, quelque 2 000 femmes de la même tranche d'âge d'Algérie Télécom (AT), avaient bénéficié du dépistage précoce dans le cadre de la médecine du travail. L'association «El-Amel» poursuit ses activités notamment en faveur des régions éloignées et privées de structures de santé.

Le traitement du cancer est une grande priorité de l'actuel ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, qui exprime une volonté et un engagement politique pour lutter contre cette maladie.

La lutte contre le cancer, constitue l'un des grands chantiers qu'il a entamés en lançant son plan anti-cancer 2015-2019, visant à trouver des solutions efficaces contre les anomalies rencontrées par le système de santé nationale, dans le dépistage, le diagnostic et le traitement du cancer.

Louiza Ait Ramdane

Béjaïa Trente-trois affaires de cybercriminalité enregistrées

LA SÛRETÉ de wilaya a enregistré 33 affaires de cybercriminalité durant l'année écoulée (2015), a-t-on appris hier. Celle-ci s'ajoute à 4 autres instructions liées aux mêmes faits venues du parquet. La majorité de ces affaires ont été résolues, indique-t-on. Les auteurs des faits sont âgés entre 15 et 30 ans. Ces derniers ont piraté des comptes Internet et exploité des données personnelles de leurs victimes. Certains ont créé de faux comptes avec des photos de leurs victimes qui sont pour la plupart des filles. Quelques cybercriminels ont exploité des cartes (SIM) des mobiles de leurs victimes et d'autres individus ont été inculpés pour insultes, obscénités, menaces... par téléphone, etc. H.C.

— Révision constitutionnelle, résister au choc pétrolier et assurer la paix sociale —

L'année 2016 s'annonce difficile pour l'Exécutif

■ «Avec l'aide de Dieu, la nouvelle année connaîtra un agenda très chargé dans plusieurs domaines». C'est la phrase par laquelle le président Bouteflika a clôturé la dernière réunion du Conseil des ministres. Ainsi, le chef de l'Etat semble tracer la feuille de route de 2016 à travers notamment un aboutissement de la révision constitutionnelle, résister au choc pétrolier et éviter une colère sociale.

Par Nacera Chennafi

Ainsi la feuille de route de l'Exécutif est tracée pour cette nouvelle année portant sur trois créneaux essentiels, politique et économique et assurer la paix sociale car le gouvernement doit convaincre les Algériens maintenant que les mesures de la LF 2016 sont entrées en vigueur, notamment l'augmentation du carburant et de l'électricité. A ce propos, les citoyens ont senti déjà cette augmentation depuis hier et des craintes sont manifestées quant à l'augmentation des prix du transport.

L'économie est le plus grand défi pour cette nouvelle année. A ce propos, le communiqué du dernier Conseil des ministres rapporte que le chef de l'Etat a indiqué qu'au plan économique et social, l'Algérie devra faire face à de grands défis, dont la poursuite de sa politique de réformes et de développement à dynamiser, la préservation de sa politique de solidarité nationale et de justice sociale dans une transparence et une équité accrues, mais aussi et surtout, la gestion des conséquences du recul des prix du pétrole. «Notre peuple saura se mobiliser, convaincu que l'Algérie dispose de multiples atouts à valoriser pour transformer ces défis en succès nouveaux», conclut le président Abdelaziz Bouteflika. Dans ce contexte, le président a invité le gouvernement à intensifier la communication institutionnelle, de sorte à expliquer à l'opinion publique la réalité des mutations engagées ou à venir, qui ne remettront nullement en cause la souveraineté nationale sur l'économie du pays, ni ne prédestineront les entreprises stratégiques au désengagement de l'Etat, et que l'opinion nationale soit assurée également que ces mutations ne remettront pas en cause l'option de la solidarité et de la justice sociale. Une manière pour le chef de l'Etat de rassurer les Algériens et en parti-



PH/D. R.

culier les travailleurs des entreprises économiques publiques stratégiques concernant l'application de l'article 66 de la loi de finances 2016 qu'il a signée mercredi dernier. Une loi et un article rejetés par les partis de l'opposition et ce qui est appelé groupe de 19-4 l'avait sollicité à ne pas signer ladite loi. Mais à travers sa signature, le président Bouteflika semble répondre définitivement à ceux qui remettent en cause sa prise de connaissance de certaines décisions.

S'agissant de la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, le président Bouteflika a chargé le gouvernement de lancer l'application du crédit à la consommation pour la production nationale, et de prendre les dispositions requises pour atténuer l'effet de l'augmentation des prix des carburants sur le transport et sur les activités agricole et halieutique. Il est à savoir qu'avec l'entrée en vigueur de la LF 2016, les prix du carburant et de l'électricité ont connu déjà une augmentation, sans oublier la vignette automobile et

quelques produits importés, dont les couches pour adultes et certains craignent un effet direct sur le pouvoir d'achat des Algériens.

Au plan politique, le président Bouteflika revient sur le projet de révision de la Constitution qui constituera selon le communiqué du Conseil des ministres dès le début de la nouvelle année, un grand moment dans la vie politique et institutionnelle du pays. A ce propos, il est indiqué que cette révision sera suivie de l'élaboration et de la discussion de plusieurs projets de loi qui en découleront, en vue de faire progresser encore davantage l'Etat de droit, et notamment, la protection des droits et libertés, ainsi que la régulation du pluralisme démocratique, a indiqué le chef de l'Etat. Le communiqué ne précise pas de quels projets il s'agit mais sur le plan constitutionnel, il est clair que les lois qui doivent être adoptées à la révision du texte fondamental de la République, on peut citer, la loi portant régime électoral, la loi des partis politiques, le code

communal, le code de wilaya et autres.

Il est à rappeler que ces lois ont été amendées durant la période de 2011-2012 après l'annonce des réformes politiques dans son discours adressé à la nation, le 15 avril 2011, suivi de l'installation d'une commission de consultations présidée à l'époque par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah.

Cependant, pour la révision constitutionnelle, il fallait attendre 2014 pour lancer les consultations. Elles ont été menées sur instruction du chef de l'Etat par Ahmed Uyahia, chef de cabinet de la Présidence. Deux ans après, l'avant-projet portant révision de la Constitution a été validé par le président Bouteflika en Conseil des ministres restreint. Un Conseil des ministres qui sera consacré à ce texte est annoncé pour le mois de janvier en cours. Mais cela ne sera pas facile de convaincre l'opposition du choix de l'adoption par voie parlementaire.

N. C.

— Immuniser les jeunes contre la contrebande et le trafic de drogue —

Pour une meilleure présence des scouts dans les communes frontalières

Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Mohamed Boualeg, a insisté, hier à Souk Ahras, sur l'impérative intensification des activités pédagogiques destinées aux scouts à travers les communes frontalières.

L'action scoutie dans ces localités a pour finalité d'immuniser les jeunes contre la contrebande, le trafic de drogue, l'extrémisme et les multiples dangers qui menacent la stabilité du pays, a soutenu Boualeg qui intervenait au cours des travaux du conseil

de wilaya des SMA à la salle Miloud-Tahri.

Les SMA ont toujours été une école de nationalisme qui œuvre depuis sa création en 1936 à la préservation de l'identité nationale, a-t-il ajouté devant les jeunes et doyens scouts dont le moudjahid Mohamed Chouchène.

Assurant que le mouvement des SMA demeure fidèle au message du 1^{er} novembre 1954, Boualeg a affirmé que les portes du scoutisme sont ouvertes aux jeunes qui y trouveront un espace de rencontre et d'initia-

tion au dialogue et à l'exercice de la démocratie. En marge de la rencontre, M. Boualeg a annoncé que le nouveau logo des SMA sera révélé vendredi prochain à l'occasion de la tenue à Alger du conseil national du mouvement.

Ce logo qui, a-t-il précisé, traduit l'unité des 30 millions scouts dans le monde aura une forme rectangulaire sur lequel sera écrit en latin le terme scout avec en bas Algérie en arabe et en anglais.

Anis F.

LA QUESTION DU JOUR

Dialogue de sourds en l'absence de crise

suite de la page Une

Mais, il est une question que dans tous les cas de figure on n'a pas à se poser, c'est celle du quoi, de l'objet en question. Et pour cause, celui-ci est toujours donné. Cela rapporté à notre propos, la révision constitutionnelle, en chantier depuis plusieurs années, il vient qu'on devrait avoir déjà pris connaissance du contenu de la révision au moment où l'on apprendrait comment elle se ferait. Certes, maintenant que 2015 a plié bagages, on ne devrait pas tarder à combler cette dernière lacune. Nous allons enfin savoir ce que nous aurions dû savoir depuis le début, c'est-à-dire il y a de cela quelques années, très exactement depuis la révision de 2008, ce qui tout de même fait un bail. Mais enfin, il vaut mieux tard que jamais. Les premières semaines de la nouvelle année sont censées être mises à profit pour à la fois porter à la connaissance de l'opinion le contenu de la révision, et faire adopter celle-ci par le Parlement. Il faut cependant reconnaître une chose. Quelle que soit cette révision en elle-même, ce que nous ignorons encore, ferait-elle faire un pas de géant dans le processus de démocratisation de nos institutions, elle donnerait inévitablement lieu à une levée de boucliers, et peut-être même à des troubles, si elle devait passer par référendum. La sérénité est en effet loin d'être pour l'heure la marque de la scène politique nationale. L'opposition n'accepterait rien venant du pouvoir, quand bien même ce serait dans l'intérêt le plus évident du pays, et même dans son propre intérêt. Aujourd'hui, les relations entre les gouvernants et les opposants, pour l'essentiel du fait de ces derniers, se marquent d'une exacerbation qu'on ne devrait voir que dans les moments d'une intense crise politique, ce qui n'est pas le cas. Car une crise politique touche aux fondements d'un régime, qu'elle a tôt fait d'ébranler, ce qu'on ne voit guère dans le pays, qui au contraire jouit d'une grande stabilité. En fait, si rien ne va plus entre pouvoir et opposition, c'est parce que celle-ci est pour ainsi dire malade de la maladie du président, dont elle pense qu'il est sur la fin. De là, cette incroyable radicalité dont elle fait montre, et qui aurait été plus dans l'ordre des choses si l'Algérie était dans une situation comparable à celles de la Syrie, de l'Irak, du Yémen, ou de la Libye. On comprend qu'avec un état d'esprit aussi peu conforme à la réalité du terrain, une révision constitutionnelle, quelle qu'elle soit, est le dernier de ses soucis. Elle n'accepterait de discuter avec le pouvoir que les modalités de son départ. Il ne manquerait qu'un envoyé spécial de l'ONU pour servir d'intermédiaire, pour tenter de renouer les fils du dialogue entre les deux camps.

M. H.

Bilan 2015 des unités de l'ANP

Un total de 157 terroristes dont 10 chefs neutralisés

■ Un total de 157 terroristes, dont dix chefs ayant rejoint les groupes terroristes depuis 1994, ont été neutralisés durant l'année 2015, selon un bilan opérationnel annuel des unités de l'Armée nationale populaire et des forces de sécurité, rendu public hier par le ministère de la Défense nationale.

Par Anis G.

Ce bilan intervient «conformément aux orientations du haut commandement de l'ANP visant le renforcement des efforts, afin d'intensifier les opérations de lutte contre les résidus des groupuscules terroristes, d'assurer une vigilance permanente et de préserver la disponibilité opérationnelle à son plus haut niveau pour faire face à toute éventuelle menace visant la sécurité et la stabilité du pays», note la même source.

L'année 2015 «s'est distinguée par des résultats sans précédent en matière de lutte contre le terrorisme, contre la contrebande, le trafic d'armes, le narcotrafic et la criminalité organisée et ce, par la neutralisation et l'arrestation d'un nombre important de terroristes, le démantèlement de plusieurs réseaux de soutien et la destruction d'un grand nombre de casemates et d'abris servant de refuges aux groupes terroristes», précise la même source.

Ces opérations «organisées et coordonnées» entre les différentes unités de l'ANP et les forces de sécurité, ont permis également l'arrestation d'un grand nombre de contrebandiers et la récupération d'importants lots d'armements, de munitions, de drogues, de carburants et de marchandises prohibées.

Cela «réflète la volonté affichée du haut commandement de l'ANP à mettre en échec les desseins macabres de ces criminels et démontre le professionnalisme, la vigilance et la détermination de nos forces armées à la sauvegarde des intérêts



suprêmes du pays et la protection de la souveraineté du territoire national, comme le confirment les résultats», souligne le MDN.

Les différentes opérations menées par les unités de l'ANP et les forces de sécurité, dans le cadre de la lutte antiterroriste, se sont soldées par «la neutralisation (arrestation ou élimination) de 157 terroristes, dont dix chefs terroristes ayant rejoint les groupes terroristes depuis 1994».

Le bilan fait ressortir aussi la saisie de «307 pièces d'armements de guerre (pistolets mitrailleurs, fusils semi-automatiques, pistolets automatiques, fusils mitrailleurs, lance-roquettes, fusils à lunette, fusils à pompe et fusils de chasse), la

découverte et la destruction de 1 279 engins explosifs (bombes de confection artisanale, grenades et roquettes)».

A cela s'ajoute «la découverte et la destruction de 548 refuges et casemates pour groupes terroristes, dont la plupart se trouvait au niveau des 1^{er} et 5^e Régions militaires».

Une importante quantité de munitions, de paires de jumelles, de téléphones portables, de GPS et d'autres objets ont été également saisis par les forces de l'ANP.

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de lutte contre le narcotrafic, des détachements de l'ANP et les forces de sécurité ont arrêté 1 514 narcotrafiants, dont 53 de natio-

nalités étrangères, et saisi une importante quantité de drogue s'élevant à 128,136 tonnes et d'importantes quantités de psychotropes ont été saisies.

En outre, les différentes opérations de sécurisation des frontières et de lutte contre la contrebande et le crime organisé, menées par les détachements de l'ANP et les différentes forces de sécurité, se sont soldées par l'arrestation de «2 076 contrebandiers, dont 543 étrangers, et l'arrestation de 1 977 orpailleurs, dont la plupart sont des étrangers (1 274) de nationalités africaines».

Ces opérations «ont permis aussi la saisie de 656 armes détenues par les contrebandiers et les narcotrafiants, en plus

de 18 armes en possession des orpailleurs, de même que la saisie de plus de 1 434 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande».

Durant la même période, «plus de 3 880 564 litres de carburant destinés à la contrebande et 1 722 détecteurs de métaux ont été saisis, de même qu'un grand nombre de groupes électrogènes et de marteaux piqueurs». Le bilan fait état aussi de la saisie de «plus de 1 000 camions et véhicules, dont 171 véhicules tout-terrains utilisés par les orpailleurs et la saisie aussi de 65 motos».

La même source ajoute qu'«un nombre important de têtes ovines a été saisi, ainsi qu'une grande quantité d'équipements électroménagers, de téléphones portables, d'acier, de cuivre, de charbon, de ciment, de corail, de produits pharmaceutiques et paramédicaux, de mélange d'or, de tabacs, de produits pyrotechniques, de boissons et des sommes d'argent en monnaie nationale et étrangère ont été saisies au cours de ces différentes opérations».

Les différentes opérations de lutte contre l'émigration et l'immigration clandestines ont porté sur «la mise en échec par les gardes-côtes des Forces navales de tentatives d'émigration clandestine de 1 500 personnes et l'arrestation par les détachements de l'ANP et les gardes-frontières de 2 718 immigrants clandestins, dont la plupart de nationalités africaines», note la même source.

A. G./APS

Production fourragère

Une technique hors sol mise au point par un inventeur algérien

Une nouvelle technique de production fourragère hors sol a été mise au point par un chercheur algérien en agronomie, permettant non seulement de multiplier le rendement de cet aliment de bétail mais d'en assurer aussi la production durant toute l'année.

Ce nouveau procédé, appelé fourrage vert hydroponique, peut contribuer à résoudre le problème de déficit de la production fourragère, principal frein au développement de la filière lait en Algérie, explique à l'APS le concepteur de cette technique, Abdelkrim Chenguel, chercheur à l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (Anvredet).

Conçue pour couvrir les besoins de l'alimentation animale, cette nouvelle technologie permet de produire le fourrage vert sur toute l'année quelles que soient les contraintes climatiques, à la différence du fourrage conventionnel qui est produit à raison de deux récoltes par an uniquement.

Selon ce chercheur, il s'agit d'une machine qui joue le rôle d'une serre de

culture ou d'une chambre isolée assurant les conditions climatiques favorables au fourrage, permettant d'obtenir 7 kg d'alimentation animale à partir d'un kg d'orge cultivé dans un délai ne dépassant pas les 7 jours. Cette technologie peut même produire sur 50 m² l'équivalent de ce qui est cultivé sur 40 hectares avec la méthode conventionnelle, assure M. Chenguel.

«Les essais de cette nouvelle méthode ont montré des résultats très positifs. Maintenant, je suis à la phase de réalisation du prototype», indique-t-il en précisant que cette nouvelle technique a été enregistrée auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (Inapi).

En fait, la culture hors sol a été découverte, pour la première fois, par les chercheurs de l'Agence américaine de l'aéronautique et de l'espace (Nasa), mais cette technologie n'a jamais été transposée vers un domaine précis, explique ce chercheur qui se dit «fier» de l'avoir développée en Algérie.

Pour M. Chenguel, qui devrait rencontrer des responsables du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et

de la Pêche pour leur expliquer cette nouvelle technique aux fins de la mettre en application, «cette innovation est importante dans la mesure où elle permet d'assurer la pérennité de la production laitière et d'établir des fermes intégrées».

Le prototype du fourrage hors sol, une fois réalisé par l'Anvredet, pourrait être mis à la disposition de l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (Inra) ou l'Institut technique des élevages pour une éventuelle application sur le terrain, avance pour sa part un responsable auprès du ministère de l'Agriculture, Zineddine Yahiaoui.

Une nouvelle technique pour développer la production laitière

M. Yahiaoui estime que cette expérience est «importante» dans un contexte où les pouvoirs publics visent à développer et à promouvoir la filière lait et l'élevage bovin en vue de réduire les importations de poudre de lait d'ici à 2019.

C'est que toute augmentation de pro-

duction de lait cru dépend du développement de la production fourragère, actuellement insuffisante par rapport aux besoins du cheptel.

En raison de l'insuffisance de fourrages, la production quotidienne de lait est à peine de 25 litres/vache, alors que les normes internationales oscillent entre 40 et 65 litres.

Pour stimuler la filière, le ministère de l'Agriculture envisage, d'ailleurs, de mettre en place un dispositif de soutien à la production de fourrage pour exploiter un potentiel estimé à 250 000 ha.

Il s'agit, entre autres, de facilitations pour l'accès au foncier et aux financements nécessaires.

En outre, le gouvernement a récemment décidé de nouvelles mesures en faveur des éleveurs et des opérateurs de la filière lait, d'un coût de plus de 200 milliards DA sur la période 2016-2020, dont 25 milliards DA destinés à l'investissement dans les différents segments de la filière, y compris la production du fourrage.

Kamel L.

Une journée de formation animée par la wilaya de Béjaïa

Vulgarisation du nouveau code des marchés publics

■ Une journée d'information et de formation a été organisée sur le code des marchés publics.

Par Hocine Cherfa

Celle-ci entre dans le cadre de la série de rencontres initiées par le wali dans le but de vulgariser le nouveau code des marchés publics et des délégations de service public. Cette rencontre est destinée, cette fois-ci, à l'intention des chefs de daïras, présidents d'APC, secrétaires généraux ainsi que les directeurs de l'exécutif. Elle intervient, faut-il le rappeler, après celles qui ont concerné récemment les opérateurs économiques de la wilaya. «Ce cycle de formation s'est fixé comme objectif d'expliquer le contenu du décret présidentiel 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics», souligne la cellule de communication de la wilaya. Le président de la Commission nationale des marchés publics, Maître Mouloud Amer Yahia, est revenu sur «la notion de marchés publics, leur exécution, leur financement et l'échange d'informations par voie électronique». Il a mis l'accent sur les nouveautés introduites dans le nouveau code des marchés, notamment «la suppression des commissions nationales et régionales, le transfert de leurs attributions aux commissions sectorielles instituées auprès des ministères, les mécanismes mis en place pour le règlement des contentieux, le recours au gré à gré dans la passation des marchés publics après deux appels d'offres infructueux, ainsi que la passation des marchés publics par voie électronique sans recours à l'IANEP».



Après avoir écouté les préoccupations des présidents d'APC, chefs de daïras et directeurs de son exécutif, le premier responsable de la wilaya, Ouled Salah Zitouni, a tenu à souligner que «ce nouveau décret est venu corriger les lacunes des versions précédentes et s'adapter à la conjoncture particulière que traverse le pays». Et d'ajouter : «Le nouveau code des marchés est venu à point ; il va faciliter aussi le travail de l'administration de par les allègements qu'il apporte.

Et pas seulement, car il va aussi et surtout alléger les procédures en faveur des opérateurs économiques puisque la promotion du produit national y est placée dans le fond». Le chef de l'exécutif a demandé aux présidents d'APC de relancer les projets de développement inscrits au profit de leurs communes et accusant un retard en appliquant ce nouveau code des marchés publics. «Un autre cycle de formation sera organisé très prochainement en collaboration avec l'Institut de

droit de l'université de Béjaïa afin de mieux expliquer ce code et donner toutes les informations nécessaires à tous». A noter que les textes d'application du nouveau code des marchés publics n'ont pas encore été transmis aux différents acteurs concernés. Il y a lieu de rappeler que le nouveau code des marchés publics a fait l'objet d'un séminaire de trois journées la semaine passée aussi. La rencontre, organisée par la chambre de commerce et d'industrie la Soummam de

Béjaïa, a été organisée à l'hôtel club Alloui à Tichy (Béjaïa). Elle s'est fixée comme objectif d'expliquer aussi le contenu du décret présidentiel 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics au profit des opérateurs économiques de la wilaya, présents en force à ce rendez-vous.

H. C.

Jijel, Bordj Bou-Arréridj, Tissemsilt et Tindouf Djezy lance ses services 3G dans 4 villes

DJEZZY a plaisir d'annoncer le lancement avec succès de la couverture de quatre nouvelles wilayas par la 3G au grand bonheur de ses abonnés et de ses futurs clients. Il s'agit de Jijel, Bordj Bou-Arréridj, Tissemsilt et Tindouf. Ce qui porte le nombre de wilayas couvertes par la technologie de troisième génération à 29, conformément aux engagements pris pour fin 2015. Avec cette nouvelle extension, Djezy couvre 29 wilayas qui sont : Mostaganem, Oran, Saïda, Tlemcen, Béchar, Béjaïa, Ain Temouchent, Djelfa, El Bayadh, Ouargla, Médéa, Ain Defla, Blida, Boumerdès, Bouira, Alger, Skikda, Tizi Ouzou, El-Oued, Tiaret, Guelma, Constantine, Mila, Batna, Sétif, Jijel, Bordj Bou-Arréridj, Tissemsilt et Tindouf. Djezy confirme ainsi sa détermination à poursuivre la couverture de l'ensemble des 48 wilayas en fonction des modifications apportées au cahier des charges et de l'accord du Gouvernement portant sur l'autorisation de l'accélération du déploiement de la 3G.

A cette occasion, Djezy remercie le Gouvernement, le MPTIC ainsi que l'ARPT pour leur engagement permanent pour le développement de la téléphonie mobile en Algérie et la mise en place d'une économie numérique. Fort de ce soutien, Djezy réaffirme sa volonté de relever le défi en annonçant des nouveautés courant 2016 en déployant son réseau 3G dans les wilayas initialement prévues pour 2017. Il s'agit notamment de Tipaza, Biskra, Laghouat, Sidi Bel-Abbès, Oum El Bouaghi, Tébessa et El Taref. D'autres régions du pays connaîtront, au fur et à mesure, une couverture intégrale en 3G jusqu'à la mise en œuvre totale et complète des recommandations de l'autorité de la régulation. Djezy, fière de la fidélité de ses millions d'abonnés, saisit cette opportunité pour renouveler sa détermination à offrir, comme à l'accoutumée, un service de qualité en permettant de belles surprises à travers ses offres promotionnelles et différentes prestations prévues pour cette année.

Communiqué

Sécurité alimentaire

La FAO pour un accord sur le commerce des produits agricoles

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a plaidé pour un accord mondial sur le commerce agricole permettant aux pays d'assurer leur sécurité alimentaire «sans porter préjudice à leurs partenaires commerciaux», a-t-elle indiqué sur son site web. Se félicitant de l'accord de Nairobi, adopté récemment par les Etats membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour supprimer les subventions à l'exportation des produits agricoles, le directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, a souligné la nécessité d'un accord mondial sur le commerce où les pays puissent concilier la réalisation de leur sécurité alimentaire nationale et leurs objectifs de développement sans porter préjudice à leurs partenaires commerciaux. L'Organisation a toutefois souligné que des différences subsistent sur d'autres mesures visant à créer des conditions commerciales plus équitables à l'échelle mondiale, en particulier pour les pays en développement. «L'incertitude qui règne sur la négociation de ce cadre est préoccupante dans un monde où le commerce agricole mondial sera vraisemblablement en augmentation au cours des prochaines décennies, au fur et à mesure que les régimes de consommation et de production continueront d'évoluer». Le DG de la FAO a estimé qu'«une plus grande participation aux échanges mondiaux est de ce fait

inévitables pour la plupart des pays. Toutefois, le processus de libéralisation des échanges, avec ses conséquences, devra être bien géré si nous voulons que le commerce améliore la sécurité alimentaire». Concernant le commerce et la sécurité alimentaire M. Graziano da Silva a évoqué le récent rapport publié par la FAO sur «la situation des marchés des produits agricoles (SOCO) 2015-2016», qui relève l'impact du commerce sur les quatre dimensions de la sécurité alimentaire qui sont la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité. Le directeur de la FAO note que le commerce et les politiques qui s'y rattachent ont des répercussions différentes sur les dimensions de la sécurité alimentaire selon les pays, voire à l'intérieur d'un même pays, et que celles-ci évoluent au fil du temps avec le développement des pays, ajoute le rapport. Harmoniser les objectifs à court et à long terme est d'une importance vitale, compte tenu des variations considérables de la nature des perturbations et de la fréquence accrue des chocs du marché due aux aléas géopolitiques, météorologiques et stratégiques, explique le rapport de la FAO. Si les efforts de protection des marchés intérieurs pourraient avoir l'effet contraire, les mesures d'incitation agricoles jouent un rôle important pour dopper la production et la productivité de l'agriculture et encourager une plus vaste

croissance économique. A propos de la gouvernance commerciale, le rapport estime que les questions de commerce et de sécurité alimentaire peuvent être mieux harmonisées au sein du système multilatéral en améliorant l'Accord de l'OMC sur l'agriculture. En revanche, il a été difficile de trouver un juste équilibre entre les disciplines des politiques commerciales et l'espace politique souhaité par les pays en développement, relève le même document. La déclaration publiée le 19 décembre à la clôture de la 10^e Conférence ministérielle de l'OMC à Nairobi (Kenya) comprend un certain nombre de décisions sur l'Accord sur l'agriculture. Les décisions ministérielles adoptées concernent notamment la compétitivité des exportations par l'abolition de nombreuses subventions à l'exportation pour tous les pays d'ici à 2018. Les pays en développement pourront continuer pour le moment à détenir des stocks à des fins de sécurité alimentaire, mécanisme de sauvegarde spéciale permettant de relever temporairement leurs tarifs pour faire face à des hausses d'importations. Les pays développés se sont engagés à fournir un accès en franchise de droits et de contingents aux exportateurs de coton des pays moins avancés à compter de 2016, pour autant que cela soit compatible avec les accords existants.

Ali O./APS

Ghardaïa

La nouvelle wilaya déléguée d'El Meneaa au cœur d'une véritable mutation

■ Depuis son accession au rang de wilaya déléguée, El Meneaa (270 km au sud de la wilaya de Ghardaïa) s'est transformée en un véritable chantier visant à capitaliser sa position stratégique au cœur du Sahara et en faire un espace propice aux investissements et à un développement socio-économique.

Par Salim L.

Mobilisant des investissements de près de 15 milliards de dinars, une série de projets de développement vient d'y être lancée avec l'objectif avoué de promouvoir la vocation d'El Meneaa comme pôle «d'excellence» des secteurs agricole, du tourisme et de l'artisanat à forte valeur ajoutée. Ces potentialités, renforcées par la richesse hydrique qui caractérise la région, permettront à celle-ci de jouer un rôle «important» dans le développement socio-économique et la promotion de l'investissement, escompte-t-on. Pour ce faire, les pouvoirs publics s'attendent à renforcer le réseau des infrastructures de base afin d'améliorer les voies de communication de cette région et d'inciter les investisseurs à s'y installer, a indiqué le secrétaire général de la wilaya de Ghardaïa, Kamel Nouassar. Un «vaste» programme de «mise à niveau» de la ville d'El Meneaa, de réhabilitation de son tissu urbain y compris son souk (marché) et d'embellissement des rues et ruelles a été initié pour redonner un «coup de jeunesse» à cette coquette oasis, a fait savoir, de son côté, le wali délégué de la circonscription administrative d'El Meneaa, Ahmed Dahmani. «Les chantiers de développement, d'aménagement et d'embellissement sont visibles au premier visiteur de la ville d'El Meneaa», a-t-il assuré, soulignant que l'ambition est de créer «une nouvelle dynamique de développement intégré, équilibré et durable pour l'émergence de la région en tant que pôle d'ex-

cellence de développement durable». Pour prendre en considération les préoccupations d'ordre économique, touristique, urbanistique et écologique et permettre, à terme, d'améliorer le cadre de vie des habitants de la circonscription d'El Meneaa, les pouvoirs publics ont procédé en premier lieu au lancement d'un programme innovant d'amélioration urbaine axé sur des travaux de voies et réseaux divers (VRD), de revêtement des routes, la réalisation de placettes publiques et d'espaces verts et la réfection de tout le mobilier urbain, a précisé ce responsable. Ce programme, mobilisant une enveloppe de plus de 5 milliards de DA, se décline en plusieurs volets touchant, entre autres, le désengorgement de la ville par la création de nouveaux accès et voies dans les quartiers, le réaménagement et la création d'espaces verts, l'éclairage public ainsi que la rénovation et l'extension des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et assainissement du chef-lieu de la circonscription et la commune mitoyenne de Hassi El-Gara. Plus de 8 milliards DA ont été mobilisés pour moderniser et renforcer les axes routiers traversant le territoire de la nouvelle circonscription d'El Meneaa en vue d'améliorer la fluidité du trafic, la sécurité routière en éliminant les points noirs et réduire la durée du trajet. Pour mieux desservir les localités et wilayas limitrophes à El Meneaa, plusieurs projets ont été initiés notamment le dédoublement de la route nationale RN-1, «épine dorsale» du réseau routier entre le nord et le sud du pays, le renforcement et la réhabilitation sur 200 km de



la RN-1 entre El Meneaa et la limite territoriale de la wilaya de Tamanrasset ainsi que le renforcement et la modernisation du tronçon de la RN-51, entre El Meneaa et la limite administrative avec la wilaya d'Adrar, sur une distance de 136 km. Des opérations d'aménagement et d'embellissement des carrefours sur la RN-1 à l'entrée et sortie de la ville d'El Meneaa et Hassi El Garaa, l'intersection entre la RN-1 et la RN-51 à une trentaine de kilomètres au sud d'El Meneaa, ainsi que l'achèvement de la construction de la route El Meneaa-Ouargla permettront de renforcer les échanges économiques entre les différentes wilayas du Sud, d'améliorer les conditions de circulation sur les axes routiers stratégiques de la région et y promouvoir les activités agricoles et touristiques dans la région.

Création de deux nouveaux pôles urbains dans la région

Un intérêt «particulier» a été également accordé au chantier jugé le plus emblématique lancé en 2013, à savoir la nouvelle ville d'El Meneaa et le nouveau pôle urbain de Hassi El Garaa. La nouvelle ville d'El-Meneaa, unique dans son aspect architectural et

respectueuse de l'environnement, devra recevoir à l'horizon 2020, sur une superficie de plus de 1 000 hectares extensibles mitoyenne au tracé de la RN-1, quelque 50 000 habitants avec toutes les commodités d'une agglomération urbaine moderne à vocation touristique et agricole, signale-t-on. La réalisation de ce projet intégré, durable et respectueux de l'environnement en utilisant les énergies renouvelables et dont l'architecture marie raffinement des aspects architecturaux saharien et méditerranéen et générera de nombreux emplois temporaires et permanents. Un nouveau pôle urbain à Hassi El Garaa, situé à une vingtaine de kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya déléguée, connaît, pour sa part, une cadence soutenue sur plus de 600 hectares pour recevoir un millier d'habitations ainsi que des infrastructures de proximité devant lui permettre de devenir un pôle d'habitat intégré moderne répondant aux aspirations de la population de la région.

Programme «ambitieux» dans le secteur de l'habitat

En termes d'offre du secteur de l'habitat, la région vient de bénéficier d'un nouveau programme jugé «ambitieux». Il

s'agit de la réalisation de 7 847 unités d'habitation dont 3 661 unités groupées dans des lotissements avec des commodités et autres infrastructures de proximité, les 4 186 autres étant des logements ruraux. Il sera procédé également à l'octroi de près de 4 000 lots de terrain, accompagné d'une enveloppe financière d'un million DA pour les citoyens éligibles à l'autoconstruction, a-t-on ajouté.

S. L./APS

Batna 200 millions DA pour requalifier 3 chemins de wilaya

DEUX CENTS millions DA ont été affectés durant 2015, au titre du budget de wilaya de Batna d'entretien et requalification du réseau à routier, à l'entretien de trois chemins de wilaya (CW), a indiqué le directeur des travaux publics, Abderahmane Abdi. Il s'agit de 5 km du CW 35 A dans la commune de Seggana, de 10 km du CW 26 dans la commune de Boulhilet et de 8 km du CW 8 dans la commune d'Ouled Si Slimane dont les travaux menés à «un rythme satisfaisant» devront être terminés durant le 3^e trimestre 2016, a indiqué le même responsable. Une autre enveloppe de 200 millions DA a été également octroyée à la réhabilitation durant le second semestre 2016 de trois autres chemins de wilaya, a indiqué ce même responsable qui a relevé que d'importantes ressources sont annuellement mobilisées pour l'entretien des 650 km composant le réseau local de chemins de wilaya. Le CW 20 reliant Chemora à la wilaya de Khenchela qui connaît un dense trafic routier devrait être classé route nationale, a ajouté le même responsable.

N.O./Agences

Boumerdès

Une production «record» d'olives et d'huile d'olive attendue

Une production «record» d'olives et d'huile d'olive est attendue à Boumerdès, au vu des indices de production «très encourageants» enregistrés au lancement de la présente campagne oléicole 2015-2016, a-t-on appris du directeur des services agricoles de la wilaya (DSA).

Une production prévisionnelle de plus de 14 300 tonnes d'olives est attendue cette saison dans la wilaya, contre une récolte de près de 7 300 tonnes engrangée durant la campagne écoulée, a indiqué Mohamed Kherroubi, prévoyant une moyenne de rendement de 19 quintaux/ha, contre 11qx/ha précédemment. Le traitement de cette quantité d'olives

devrait générer un volume record de près de trois millions litres d'huile d'olive (soit un rendement de 21 litres à l'hectare), contre 1,5 million de litres la campagne écoulée. Cette performance s'explique, selon M. Kherroubi, par une réduction de la nuisance de certaines maladies de l'olivier grâce au bon usage des produits phytosanitaires, conjugué au bon entretien des vergers oléicoles.

L'extension de l'olivieraie locale, dont la superficie a été portée cette année à près de 8 200 ha, englobant près de 830 000 oliviers, est l'autre facteur ayant concouru à ce résultat, a-t-il ajouté. Cette abondance de la production devrait influencer positive-

ment sur les cours de l'huile d'olive, dont le litre est cédé actuellement dans une fourchette entre 650 et 750 DA, voire même 800 DA, dans certaines régions de la wilaya, suivant sa qualité. L'oléiculture est concentrée dans les zones montagneuses de Boumerdès, à l'exemple de Béni Amrane, Afir, Taourgua, Souk El Hed, Chaabat El Ameur, Dellys et Sidi Daoud.

Depuis 2011, il a été procédé à la mise en terre de près de 10 000 nouveaux plants d'oliviers sur une surface de 60 ha, répartie à travers différentes localités de la wilaya, au titre de différents projets sectoriels, a-t-on indiqué de même source.

Hani A.



Sahara occidental

L'Association d'amitié Pérou-RASD déploie les entraves marocaines

■ L'Association d'amitié Pérou-RASD a réaffirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination en déplorant les entraves posées par le Maroc, puissance occupante du Sahara occidental, qui a connu des «défaites» diplomatiques «successives» devant la reconnaissance internationale de la cause sahraouie.

Par Hatem B.

«**D**e nombreuses résolutions de l'ONU, de l'avis de la Cour de La Haye, de l'histoire et du droit international favorisent les aspirations du peuple sahraoui au référendum d'autodétermination, mais le Maroc s'est obstiné à bloquer toutes les négociations, encouragé par le soutien de la France (...) et de son droit de veto au Conseil de sécurité et la complicité de l'Espagne (...)», a affirmé Ricardo Sanchez Serra, membre de l'association et défenseur de la question sahraouie, dans un article publié par le quotidien *La Razon* (La Raison, en langue française) à Lima.

«Le Maroc est allé jusqu'à interdire à l'Envoyé personnel (du Secrétaire général des Nations unies), Christopher Ross, de visiter le Sahara occidental», a-t-il déploré, rappelant que «pendant ce temps, la diplomatie marocaine a connu des défaites successives, notamment avec l'annonce de la Suède qui va étudier la reconnaissance de la République sahraouie, créant un choc à Rabat, qui a menacé de riposter». Le journal fait état aussi de l'annonce du géant pétrolier Total de

mettre un terme à ses forages au large du Sahara occidental occupé, et de la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (UE) qui a annulé l'accord sur la libéralisation du commerce des produits agricoles et halieutiques, conclu en mars 2012 entre l'UE et le Maroc. Et d'ajouter que le Parlement européen a récemment adopté une résolution demandant à l'ONU de doter la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) d'un mandat de surveillance des droits de l'homme «pour protéger les droits de l'homme dans les territoires sahraouis envahis».

M. Sanchez, un analyste international, a rappelé que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations



PH: DG

Unies, Ban Ki-moon, avait annoncé sa prochaine visite en janvier 2016 dans la région, pour tenter de débloquer les négociations entre le Front Polisario et le Royaume du Maroc, visant un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui. Il a également mentionné la détermination et la force du Front Polisario «représentant légitime du peuple sahraoui», qui vient de tenir son 14^e congrès, «d'imposer l'indépendance et la souveraineté» à travers les résolutions de l'ONU et pour mettre fin au pillage des ressources naturelles sah-

raouies.

Il a rappelé que le Front Polisario avait aussi souligné la nécessité d'améliorer la capacité opérationnelle de l'armée sahraouie, exigeant la libération des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines. Il était aussi question de «renforcer la diplomatie du Front Polisario pour atteindre l'indépendance dans les quatre années à venir».

Dans le même article, M. Sanchez a appelé l'Espagne, «qui a la responsabilité historique, éthique et juridique envers le peuple sahraoui,

d'œuvrer à organiser un référendum sur l'autodétermination», à «faire des pressions sur le Maroc pour qu'il respecte les droits de l'homme dans les zones occupées du Sahara occidental». Il est à rappeler que l'obstination du Maroc à bloquer tout règlement pacifique s'est par ailleurs accompagnée de violations des droits de l'homme dans les territoires sahraouis, selon les nombreux rapports publiés par des organisations internationales et des agences onusiennes spécialisées.

Son refus des négociations «directes et sérieuses», demandées par le Secrétaire général de l'ONU et son entêtement à ne «discuter que les détails de (son) plan d'autonomie» indiquent que Rabat a définitivement tourné le dos à la légalité internationale, selon la direction sahraouie. **H. B./Agences**

Mauritanie Évasion d'un terroriste condamné à mort

UN PRISONNIER

mauritanien, condamné à mort en 2011 après une opération à la voiture piégée menée par Aqmi (Al-Qaïda au Maghreb islamique) visant le président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz, a disparu jeudi soir de la prison centrale de Nouakchott, a indiqué une source sécuritaire. Ould Saleck avait participé en février 2011 à une opération d'Aqmi, qui avait convoyé sur Nouakchott trois voitures bourrées d'explosifs. Celles-ci devaient notamment aller à la présidence mauritanienne pour «assassiner le président Aziz», selon un communiqué de l'organisation. Un des véhicules, qui avait réussi à arriver aux portes de Nouakchott avec trois occupants à bord, avait été détruit par l'armée mauritanienne. Un second avait disparu. Le troisième avait été repéré et ses occupants arrêtés, parmi lesquels le prisonnier évadé. Une enquête a été ouverte à Nouakchott pour déterminer les conditions de la disparition de ce prisonnier, a affirmé la même source sécuritaire. Plus d'une trentaine de jihadistes, dont certains condamnés à la peine capitale, se trouvent dans la prison centrale de Nouakchott. Ceux qui sont considérés comme les plus dangereux ont été éloignés de la capitale et placés dans une garnison prison située dans le nord du pays. **R.M.**

Les autorités d'occupation marocaines reportent le «procès» d'un prisonnier politique

Les autorités d'occupation marocaines ont reporté le «procès» du journaliste et prisonnier politique sahraoui Mohamed Banbari au 12 janvier en cours, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS). Mohamed Banbari, en grève de la faim depuis 15 jours, a été transféré à l'hôpital après la dégradation de son état de santé, a indiqué l'agence citant une source du ministère des

Territoires occupés et de la Communauté sahraouie à l'étranger. M. Banbari, arrêté fin août dernier à Dakhla occupée, a été condamné en novembre dernier à 12 ans de prison ferme par les autorités d'occupation marocaines en raison de ses positions fermes vis-à-vis de la cause juste du peuple sahraoui. **H.B.**

Libye

L'émissaire de l'ONU pousse le président du CGN à soutenir un gouvernement d'union

L'émissaire de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, s'est rendu à Tripoli pour tenter de convaincre le président du Congrès général national (CGN, Parlement libyen non reconnu) de soutenir un gouvernement d'union nationale pour mettre fin à la crise politique et sécuritaire en Libye. M. Kobler, qui est le chef de la mission des Nations unies pour la Libye (Unsmil), est engagé dans une véritable course contre la montre pour convaincre les parties libyennes d'enterrer ce gouvernement d'ici à deux semaines. Déchirée par une crise politique et sécuritaire depuis la chute de l'ancien régime de Muammar Kadhafi en 2011, la Libye compte depuis plus d'un an deux Parlements rivaux qui se disputent le pouvoir, le parlement de Tobrouk dans l'est du pays, le seul reconnu internationalement, et le CGN, basé dans la capitale Tripoli.

«Des discussions franches avec les membres du CGN en ce premier jour de l'année», a indiqué Martin Kobler sur le réseau

social Twitter à l'issue de son entretien avec le président du CGN Nouri Abou Sahmein. Ce dernier s'était montré hostile au gouvernement d'union nationale prévu dans l'un accord signé sous l'égide de l'ONU, le 17 décembre dernier, par une partie des membres des deux Parlements parallèles libyens.

M. Abou Sahmein a convié M. Kobler à rencontrer de nombreuses personnalités des autorités de Tripoli, notamment «les chefs des états-majors des armées, les chefs des renseignements et du parquet».

«Nous estimons que pour que n'importe quel accord politique soit efficace sur le terrain, il faut que toutes les parties chargées de le mettre en œuvre soient présentes avec nous aujourd'hui», a expliqué le président du Parlement non reconnu.

L'émissaire de l'ONU a également tenu à rencontrer à Tripoli des représentants des familles originaires de la ville de Tawerga (272 km à l'est de Tripoli) déplacées par le

conflit. «Je m'engage à déployer 100% d'efforts afin que les populations déplacées (rentrent chez elles) en 2016. Tous les enfants doivent pouvoir rentrer chez eux et retourner dans leurs écoles», a déclaré Martin Kobler sur son compte personnel sur Twitter.

«La situation sécuritaire doit s'améliorer de manière urgente pour que les familles et les enfants puissent rentrer chez eux», a-t-il insisté. Environ 435 000 personnes ont été déplacées par les combats en Libye, selon l'ONU. La veille, M. Kobler avait rencontré le président du Parlement libyen reconnu, basé à Tobrouk dans l'est du pays, qu'il a tenté de convaincre d'accepter la formation d'un gouvernement d'union nationale.

La communauté internationale pousse les factions libyennes à s'entendre afin notamment de mieux lutter contre le groupe autoproclamé Etat islamique (EI) qui a profité du chaos pour renforcer sa base en Libye. **Kamel D.**



Inde

Assaut d'islamistes contre une base aérienne près du Pakistan

■ Un groupe d'islamistes présumés a attaqué hier avant l'aube une importante base aérienne de l'armée indienne près de la frontière pakistanaise, où la fusillade se poursuivait dix heures après, malgré la mort d'au moins deux assaillants.

Par Ali O.

At moins quatre hommes armés, soupçonnés d'appartenir au groupe islamiste Jaish-e-Mohammed basé au Pakistan et vêtus d'uniformes de l'armée indienne, ont infiltré la base aérienne de Pathankot, dans l'État du Pendjab (nord de l'Inde), vers 03h30 (22h00 GMT), selon des responsables sécuritaires.

Cette base revêt une importance stratégique car elle abrite des dizaines d'avions de combat et est située à quelque 50 km seulement de la frontière pakistanaise.

Des tirs se poursuivaient une dizaine d'heures après l'assaut audacieux – une attaque rare contre une base indienne en dehors du Cachemire – alors que des unités spéciales de la police quadrillaient les lieux à la recherche des assaillants, selon les chaînes de télévision.

«Nous voulons la paix mais si les terroristes mènent des attaques sur le sol indien nous répondrons de manière appropriée», a averti le ministre de l'Intérieur, Rajnath Singh, à la télévision. Cette attaque survient une semaine après une visite



Ph. > D. R.

surprise du Premier ministre indien, Narendra Modi, au Pakistan – la première d'un chef de gouvernement indien en 11 ans – et menace de faire dérailler le début de détente se dessinant entre les deux puissances nucléaires.

«Nos hommes ont été pris sous les tirs pendant les opérations de ratissage (de la base) alors que les coups de feu avaient cessé depuis plusieurs heures. Nous les affrontons dans une des zones de la

base», a expliqué à l'AFP le chef de la police régionale Kunwar Vijay Partap Singh. «Au moins deux des assaillants sont morts», a ajouté M. Singh, tandis que six ou sept membres des forces de sécurité ont été blessés, certains grièvement.

Les forces spéciales de la National Security Guard ont été déployées face aux islamistes présumés et des hélicoptères survolaient la base.

Une manifestation sur la route conduisant à la base a eu lieu en début d'après-midi : des habitants ont brûlé des effigies apparemment censées représenter des militants pakistanaïes, a rapporté l'AFP.

Un responsable sécuritaire de haut rang, qui se trouve sur place, a indiqué sous le couvert de l'anonymat que les militaires avaient pour l'instant réussi à empêcher les assaillants de faire des dégâts importants dans la base. «Ils sont lourdement armés et l'attaque vise

à provoquer un maximum de dégâts au matériel de la base, mais nous avons réussi pour le moment à les en empêcher». «Nous pensons que ce sont des terroristes du Jaish-e-Mohammed», a précisé ce responsable.

Le Jaish-e-Mohammed, interdit au Pakistan, combat l'État indien dans la région himalayenne du Cachemire, disputée par l'Inde et le Pakistan, où un conflit séparatiste a fait quelque 100 000 morts.

L'Inde avait accusé le groupe islamiste d'avoir attaqué en décembre 2001 le Parlement indien, faisant 11 morts et entraînant une escalade militaire à la frontière indo-pakistanaise au point d'amener les deux pays au bord de la guerre.

En juillet, trois hommes vêtus d'uniformes de l'armée avaient tiré sur un bus puis attaqué un poste de police dans le district voisin de Gurdaspur (État du Pendjab), tuant sept personnes dont quatre poli-

ciers. L'Inde avait attribué cette attaque aux insurgés du Lashkar-e-Taiba, basés au Pakistan.

Depuis leur indépendance du Royaume-Uni en 1947, l'Inde et le Pakistan ont déclenché trois guerres pour le Cachemire, dont chaque pays occupe une partie et dont les deux veulent le contrôle total.

L'Inde accuse régulièrement l'armée pakistanaise d'effectuer des tirs de couverture pour les rebelles qui infiltrent la frontière et organisent ensuite des attaques dans le Cachemire indien, où ils visent souvent la police locale.

Mais l'État du Pendjab, en majorité sikh, avait jusque-là été quasiment épargné par les violences.

New Delhi avait suspendu toute discussion avec le Pakistan après l'attaque de la ville de Bombay par des islamistes armés en novembre 2008, qui avaient tué 166 personnes. L'enquête avait établi que l'opération avait été planifiée au Pakistan.

Les deux pays avaient relancé un processus de paix en 2011, mais les tensions ont atteint des sommets ces deux dernières années. Des bombardements transfrontaliers dans le Cachemire ont fait des dizaines de morts depuis l'an dernier.

Depuis la visite de M. Modi au Pakistan la semaine dernière, les deux pays ont décidé de lancer un dialogue visant à résoudre les problèmes en suspens. Des rencontres bilatérales à haut niveau sont prévues courant janvier à Islamabad.

A. O.



Points chauds

Désintérêt

Par Fouzia Mahmoudi

Si les Français ont refusé de laisser le Front national remporter ne serait-ce qu'une région, ils continuent à ne plus se fier aux grandes figures politiques tels que les chefs de partis ou même le président de la République lui-même. En effet, trois Français sur quatre (74%) ne souhaitent pas que François Hollande et Nicolas Sarkozy soient candidats à la présidentielle de 2017. Alain Juppé étant la seule personnalité dont la candidature est majoritairement souhaitée (56%), selon un sondage Odoxa paru hier dans *Le Parisien/Aujourd'hui en France*. Le président de la République et son prédécesseur à l'Elysée font exactement jeu égal : seuls 24% des Français veulent qu'ils soient candidats à la prochaine élection présidentielle, 74% étant d'un avis opposé. Sont encore davantage rejetées les candidatures du responsable du Parti de gauche, Jean-Luc Mélenchon (76%), et de l'ancienne ministre EELV, Cécile Duflot (85%). A l'inverse, l'ancien Premier ministre Alain Juppé est la seule personnalité politique dont les Français souhaitent majoritairement qu'il soit candidat (56% contre 42%). A noter qu'il est en tête chez les sympathisants de droite hors FN (71%), devançant de 20 points Nicolas Sarkozy mais aussi chez ceux de gauche (62%). Nettement plus loin, 38% des personnes interrogées souhaitent que le Premier ministre Manuel Valls soit dans la course, 37% pour la présidente du Front national, Marine Le Pen, et 33% pour le président du MoDem, François Bayrou. De manière générale, les Français souhaitent qu'il y ait un renouvellement du personnel politique (56%), actuellement insuffisant à leurs yeux (88%). Le jeune ministre de l'Economie, Emmanuel Macron, est celui qui incarne le mieux le renouvellement en politique, selon 55% des personnes interrogées (contre 43%). Il est le seul à obtenir une approbation majoritaire, aussi bien à gauche qu'à droite hors FN. Il devance la députée FN Marion Maréchal-Le Pen (43%) et le député Les Républicains Bruno Le Maire (36%). Parmi les mesures à même de favoriser le renouvellement en politique, les Français plébiscitent le non-cumul des mandats (86%), l'obligation pour tout élu concerné de démissionner de la Fonction publique (84%) et l'interdiction d'exercer plus de 10/15 ans un mandat électif, quel qu'il soit (81%). Ils sont en revanche partagés sur l'interdiction de se présenter plus d'une fois à l'élection présidentielle (49% sont pour, 50% contre). Mais ce type de sondage reste tout de même assez inefficace pour prévoir le véritable vote des Français le jour J surtout à près de dix-huit mois de l'échéance présidentielle. Si un nouvel attentat venait à être commis à quelques jours des présidentielles, Hollande pourrait-il encore bénéficier d'un énorme bond de popularité qui pourrait le propulser pour un second mandat ? Ou au contraire d'ici avril 2017 un nouveau scandale pourrait éclater mettant en danger la crédibilité de la gauche ou de la droite. Ainsi, si l'on sait que les Français sont fatigués de leurs représentants politiques, ils continuent néanmoins à voter pour eux, ne privilégiant nullement, lorsqu'ils ont le choix, de nouvelles personnalités avec des idées nouvelles. Reste à savoir s'ils feront de même en 2016 et en 2017 ou si malgré leurs récriminations ils continueront à toujours miser sur les mêmes acteurs politiques. F. M.

Afghanistan

A Kaboul, colère après l'attentat contre le bistrot français

Ahmed n'en revient pas d'être vivant. Pas une égratignure malgré l'attentat des talibans contre un restaurant français de Kaboul, à 15 mètres de son échoppe. L'attaque a tué son cousin, mais à sa peine se mêle la colère : «Ça devait arriver, ce restaurant était une cible». Du mur d'enceinte du «Jardin», le dernier établissement ayant une carte à la française à Kaboul, il reste quelques briques éparpillées sur le sol boueux de la «rue 9», au centre de la capitale afghane. Le premier des quatre sas de sécurité a volé en éclats, mais la salle du restaurant a été préservée. L'explosion de vendredi, premier attentat revendiqué par les talibans à Kaboul en 2016, a coûté la vie à un garde du restaurant et à un enfant de 12 ans, tué sur le pas de la porte de l'échoppe d'Ahmed Massoud.

«Le gamin est mort là», montre le commerçant de 21 ans, en pointant une flaque de sang séché sur le sol de sa boutique. Trois cannettes de soda tiennent en équilibre sur une étagère. Des œufs écrasés coagulent sur le comptoir. «L'autre victime, le garde du restaurant, c'était mon cousin», souffle Ahmed, le regard vitreux. «J'ai vu une flamme puis je suis tombé et je me suis évanoui»,

raconte-t-il. Avec ses croque-monsieur, ses baguettes et ses fromages, la carte du «Jardin» est hors de portée du porte-monnaie de l'immense majorité des Afghans.

Il attire journalistes, employés d'ONG et diplomates étrangers trop heureux de tailler une bavette avec l'élite politique et économique afghane. Les talibans considèrent les uns comme des «envahisseurs étrangers» et les autres comme les «larbins» des forces étrangères. Ils les prennent régulièrement pour cible, comme en 2014 lors de l'attaque de «La taverne du Liban», un restaurant de Kaboul, qui a fait 21 morts dont 13 étrangers, ou, vendredi, au «Jardin».

Pourtant, les victimes de l'attentat de vendredi étaient toutes afghanes et ne faisaient partie d'aucun cénacle.

Leur seul tort était de vivre près du restaurant, dans un quartier résidentiel de Kaboul, ville qui ne compte aucune enclave diplomatique ultra-protégée comme la «zone verte» de Bagdad.

C'est cette proximité avec une «cible» potentielle qui dérange les riverains du restaurant interrogés par l'AFP, outrés que «les puissants» s'installent dans leur voi-

sinage et les mettent, de fait, en danger.

Et puissant, le propriétaire du «Jardin», l'est. Hamid Akram est gouverneur de la province de Kaboul et a travaillé dans l'administration d'Hamid Karzai, l'ancien président afghan.

«Tout le monde dans le coin savait que le restaurant était une cible potentielle», explique Ahmed Massoud. «La police nous disait régulièrement de lui signaler tout individu suspect».

Un peu plus loin, Mohammed Haïdar, un chauffeur de taxi, ne décolère pas. Sa maison se trouve à 10 mètres de la déflagration. Son portail d'entrée «a été soufflé. On ne sait pas où il a atterri». «Ma femme et ma fille ont été blessées, mais grâce à Dieu elles ont survécu».

Très vite, Mohammed Haïdar en vient à accuser «les puissants» qui ont ouvert le restaurant. «Dans le restaurant, il y avait toujours des gens importants. Ils arrivaient dans leurs grosses voitures aux vitres teintées», raconte-t-il. «On savait que ça (un attentat) pouvait arriver. On en a parlé avec les voisins mais on ne peut rien faire», dit M. Haïdar.

«Le gouverneur de Kaboul est un homme puissant, nous on n'est rien», conclut-il.



Festival national amateur de marionnettes

La troupe de Chlef remporte le premier prix

■ La troupe théâtrale de Chlef a remporté, jeudi à Ain Témouchent, le premier prix du Festival national amateur de marionnettes (FNAM), organisé par l'Office des établissements de jeunes (Odej) et la DJS.

Par Adéla S./APS

La représentation «*Afat ala el bi'a*» (effets néfastes sur l'environnement) a été choisie par le jury de cette première édition du festival comme meilleur spectacle parmi les quatre nommés.

Cette troupe a dominé, selon des spécialistes et par la qualité du thème traité, les techniques utilisées et les marionnettistes en présence notamment.

Le second prix, celui de la meilleure réalisation est revenu à la troupe de l'association culturelle «El Ibtissama» de Sétif pour

son spectacle «*Bayaa eddouma*» (le vendeur de poupées). Le prix de la meilleure marionnette a été décerné à la troupe de la maison de jeunes «Antar El Hadi» de Beni Saf (Ain Témouchent) pour la poupée du conteur dans son spectacle «*Aard oua maarad mina ettarikh*» (Exposition d'histoire). Enfin, le quatrième prix, celui du meilleur castelet, a été remporté par la troupe «Kane ya ma kane» de la wilaya de Mascara pour sa représentation «*El Aamal essalih*» (la bonne action).

Les recommandations du jury lues par Noureddine Douila, marionnettiste et cadre de la jeunesse, ont insisté sur la formation



Ph. DK

de ces troupes pour relancer et enraceriner cet art au niveau des établissements de jeunes.

Tout en mettant l'accent sur la grande affluence de jeunes et d'enfants qui a marqué les différents spectacles, le jury s'est félicité de la participation de 15

wilayas de différentes régions du pays à cette manifestation.

Qualifiant le niveau des représentations d'«*au-dessus de la moyenne*», les membres du jury ont relevé, également, l'utilisation de tous les genres de marionnettes, notamment à fils, à

gaines, masques, tiges, théâtre de l'ombre, manipulations à vue. Toutefois, le jury a invité les participants à ne pas abuser de chansons en se limitant à une ou deux, pour mieux mettre en valeur leurs spectacles, tout en confectionnant eux-mêmes leurs marionnettes.

L'utilisation de l'espace du castelet a été préconisée, outre la cohérence qui doit prévaloir entre les poupées et le castelet.

A cette occasion, les participants ont présenté, au «Petit théâtre» d'Ain Témouchent, un cocktail de leurs représentations qui a énormément plu à l'assistance. La DJS a saisi cette occasion pour honorer d'anciens cadres de la jeunesse, retraités.

A. S./APS

Mawlid Ennabaoui

La classification du s'boue est le «fruit de démarches scientifiques»

La classification du S'boue (semaine) du Mawlid Ennabaoui Echarif comme patrimoine immatériel universel est le fruit de démarches académiques et d'efforts constants, ont souligné des participants à une conférence culturelle tenue, mercredi dans la daïra de Timimoun (220 km au nord de la wilaya).

Menés pratiquement depuis 2005 en respectant les démarches et procédures requises, aux niveaux local, national et mondial, ces efforts qui ont été axés sur la mise au point d'une banque de données locale riche en éléments et composants culturels liés à ce legs ancestral, ont donné lieu dans un premier temps à l'inscription de cet événement immatériel en 2009 en tant que patrimoine national.

Ces efforts se sont poursuivis par la présentation, par le ministère de la Culture en 2011, du dossier à l'organisation onusienne pour l'éducation, la science et culture (Unesco) qui a donné son aval à la classification de ce legs lors de ses dernières assises en décembre courant, a précisé le directeur de la culture d'Adrar.

Slimane Ouidane a indiqué que cette conférence s'inscrit au titre de la mise en valeur de cet acquis culturel, par la mise en place d'un socle scientifique académique à ce patrimoine suite à son intégration à la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité qui nécessite, a-t-il soutenu, la valorisation par l'ensemble des acteurs dans le domaine culturel de cette opération. Cette réussite constitue également le fruit des efforts de coordination avec le Centre national des études pré-historiques, anthropologiques et historiques, ajoute-t-il de même source.

Le directeur du laboratoire des manuscrits algériens en Afrique de l'Ouest relevant de l'université d'Adrar, le P' Ahmed Djâafri, a estimé que les rencontres scientifiques sont aussi des moyens efficaces et importants pour la préservation de ce patrimoine. Il a estimé que la classification universelle de la manifestation religieuse du S'boue du Mawlid Ennabaoui est le prélude pour un travail de longue haleine pour étudier profondément ce legs, sous ses différents aspects (création, ses dimensions,

son message à l'humanité) en vue de lui conférer son cachet et caractère académique, à la satisfaction des chercheurs et anthropologues.

Dans son intervention, le D' Lagsassi Abdelkader, enseignant à l'université d'Adrar, a évoqué les dimensions civilisationnelle, humaine, sociale, culturelle et culturelle du patrimoine populaire algérien en général, et celui du Sud du pays en particulier.

Abbou Tahar, de la même université, a de son côté passé en revue les éléments composants le patrimoine algérien matériel et immatériel qui ont été classés.

Initiée par la direction de la culture d'Adrar en coordination avec le laboratoire des manuscrits algérien en Afrique de l'Ouest, en marge de la célébration du S'boue du Mawlid Ennabaoui (anniversaire de la naissance du Prophète Mohamed QSSSL), cette conférence s'est déroulée à la bibliothèque de la ville de Timimoune, en présence des hommes de lettres, académiciens et anthropologues de la région.

Racim C.

Tlemcen

Débat sur la célébration du sbou'e en Algérie

La célébration du sbou'e, 7^e jour de la naissance du Prophète Mohamed (QSSSL) dans les différentes régions d'Algérie, a fait l'objet d'un débat, lors d'une rencontre nationale organisée mercredi au Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen.

Initiée par le Centre des arts et des expositions (Carex) de Tlemcen, la rencontre première du genre, a permis aux intervenants venus de toutes les régions du pays de mettre en exergue ces festivités et leur portée sociale et religieuse.

Le D' Boudjemaa Haichour, le D' Megnounif Chouaib, Cheikh Adjradji Ibrahim et Bouayef Fatima-Zohra ont fait part des spécificités de la célébration du Mawlid ennabaoui et du sbou'e, à Constantine, Tlemcen, en Kabylie, au Sahara dont le sbou'e de Timimoune, classé par l'Unesco «*patrimoine immatériel de*

l'humanité». Ils ont, tour à tour, mis en relief les différents rituels de cette fête religieuse et populaire par excellence tant sur le plan culturel, anthropologique et social, s'accordant que cet événement fait partie de l'identité algérienne. Entre autres rituels, ils ont cité les veillées religieuses marquées par la récitation du Coran dans les zaouias et les madihs et dikr dans les différents regroupements populaires.

Les aspects festifs de toutes les régions du pays, notamment celui culinaire qui marque cet événement ont été également évoqués soulignant, entre autres, que les familles algériennes préparent à cette occasion différents mets et plats dont la fameuse «*tammima*» ou «*zemmima*» ou «*taknetta*».

Tout en déplorant la disparition de certaines traditions, l'assistance a exprimé, au terme du débat, son souhait de voir l'édu-

cation nationale intégrer dans les programmes pédagogiques les aspects spirituel et festif de cette fête pour sa perpétuation au sillage des mutations socio-économiques.

L'ex-archevêque d'Alger, Henri Teissier a, dans son intervention, abordé les parcours des Prophètes Mohamed (QSSSL) et Aïssa (Jesus-Christ, QSSSL) et l'évolution des deux fêtes religieuses (Mawlid ennabaoui et Noël), tout en mettant l'accent sur le dialogue des religions.

Pour le docteur Sari Ali Hikmet, président du comité scientifique de cette rencontre baptisée «*Espirits de Tlemcen*», cet événement permet de montrer la richesse culturelle, culturelle et populaire du pays d'une part, et d'instaurer une manifestation au service de la culture soufie en tant que patrimoine immatériel, d'autre part.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Librairie la Renaissance
Jusqu'au 3 janvier 2016 :
Foire du livre, tous les jours
de 6h à 21h.

Maison de la culture
Mohamed-Seradj de Skikda :
Jusqu'au 5 janvier 2016 :
13e Salon national du livre.

Galerie des ateliers Bouffée d'art
Jusqu'au 14 janvier 2016 :
Exposition collective de peinture,
par les artistes Yacine Belferd,
Nouredine Chegrane et Ahmed Stambouli.

Galerie d'arts Sirius
Jusqu'au 31 janvier 2016 :
Exposition de peinture
«*Sirocco*» de l'artiste Valentina
Ghanem Pavlovskaya.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger
(Rue Larbi Ben M'hidi,
Alger-Centre)

Jusqu'au 11 février 2016 :
Septième Festival international
de l'art contemporain (Fiac).

Avec la participation de
Clémentine Carsberg
(France), Patrick Altes
(France), Patrick Maïssa
(France), Francisco Javier
Ruiz Carrasco (Espagne),
Yannis Stefanakis (Grèce),
Paul Alden Mvoutoukoulou
(Congo), Gastvineau Massamba
Mbongo (Congo), les artistes
algériens Fatiha Bouziane,
Slimane Ould Mohand,
Mohamed Skander.

Coup-franc direct

Austérité dites-vous ?

Par Mahfoud M.

A lors que le débat est engagé sur la faillite des clubs de Ligues 1 et 2 et que d'aucuns pensent qu'il faudrait revoir ce système de gestion des clubs, à savoir le professionnalisme, défavorable à ces formations, des choses indécentes continuent de se produire dans notre championnat. A l'heure de l'austérité et où le peuple algérien est appelé à serrer davantage la ceinture, on apprend qu'un simple joueur et de surcroît connu pour être un «voyou» a signé dans un club du centre pour un salaire indécent de 160 millions/mois. Un autre joueur qui monnayait son talent chez le voisin tunisien et qui revient d'une longue période de convalescence après une méchante blessure s'est vu proposer un salaire record de 700 millions de centimes. Que se passe-t-il dans notre championnat et pourquoi ces sommes mirobolantes pour un jeu quelconque, voire médiocre ? Il est clair qu'il devrait y avoir de l'ordre dans ce genre de transactions qui ne font qu'accroître un sentiment d'injustice, surtout en ces temps de vaches maigres. Par ailleurs, ces clubs qui demandent à être soutenus par des sociétés publiques, et donc avec l'argent public, sont maintenant démasqués et ne peuvent plus parler de «hogra» et autre injustice à leur égard, eux qui disposent de sommes colossales sans pour autant présenter quoi que ce soit de positif, surtout que l'EN est constituée de joueurs évoluant pour la grande majorité à l'étranger. **M. M.**

MC Oran

Benchaa revient

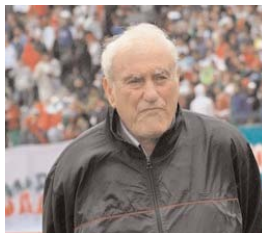
L'INTERNATIONAL olympique, Zakaria Benchaa, absent des terrains depuis deux mois à cause d'une blessure au genou, a repris l'entraînement jeudi soir avec son club le MC Oran, a-t-on appris auprès de cette formation de Ligue 1 algérienne de football. Benchaa devrait être opérationnel pour le début de la deuxième partie du championnat dont le coup d'envoi sera donné le 15 janvier en cours. L'attaquant de 18 ans était sorti des plans de l'entraîneur de la

sélection olympique, le Suisse Pierre-André Schurmann, à l'occasion de la précédente Coupe d'Afrique des moins de 23 ans à cause justement de sa blessure. Benchaa avait signé, lors de l'intersaison, son premier contrat professionnel avec le MCO où il était promu la saison passée en équipe fanion. Il était également convoqué régulièrement aux stages de la sélection nationale des moins de 20 ans qu'entraîne Mohamed Mekhazni.

USM Bel Abbès

L'entraîneur Benyelles pressenti

L'ENTRAÎNEUR Abdelkrim Benyelles, qui vient d'annoncer son départ du RC Relizane, est pressenti pour prendre les commandes techniques de l'USM Bel-Abbès en remplacement du Tunisien Mouaz Bouakkaz, a appris l'APS vendredi auprès de cette formation de Ligue deux algérienne de football. Benyelles a pris la décision de quitter le RCR en réaction à la situation difficile que traverse ce club, laquelle situation a conduit à des grèves à répétition de joueurs, dont la dernière en date celle prévalant depuis trois jours. Le RCR est 14^e au classement de la Ligue 1 algérienne (1^{er} club relégable). Le «doyen» des entraîneurs algériens en activité était l'artisan du retour du «Rapid»



cette saison parmi l'élite après 25 ans passés aux divisions inférieures. Il l'avait toutefois quitté à l'issue de l'exercice précédent, avant de reprendre son poste après quelques journées du début du championnat en remplacement d'Omar Belatoui.

Taekwondo

Une commission sud-coréenne en Algérie prochainement

UNE COMMISSION sud-coréenne «Taekwondo Peace Corps» effectuera une visite en Algérie du 9 janvier au 25 février prochains dans le but de promouvoir cette discipline sportive au niveau national, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de Taekwondo (ATF). En parallèle, l'ATF organise trois stages d'initiation pour former des entraîneurs fédéraux dans différentes régions du pays. «Ces stages seront abrités par les wilayas d'Oum El-Bouaghi (région Est), Tlemcen (région Ouest) et Bouira (région Centre)», a précisé la même source. Dans l'ordre chronolo-

gique, le stage de la région Centre s'est déroulé du 30 décembre 2015 au 1^{er} janvier 2016, à la salle omnisports de l'OPOW Rabah-Bitot de Bouira. Le stage de la région Ouest, entamé le 31 décembre à la salle omnisports de Magnhia (Tlemcen), sera clôturé le samedi 2 janvier, et le stage de la région Est sera organisé du 7 au 9 janvier 2016, au complexe sportif de proximité de la commune de Sigus (Oum El-Bouaghi). Soixante-dix stagiaires dans chaque région seront concernés par ces sessions d'initiation, indique le président de la Fédération, Abdelhak Tiabi.

FC Valence Feghouli toujours absent des terrains

■ Le milieu international algérien du FC Valence, Sofiane Feghouli, est dans une situation très difficile avec ce long arrêt en compétition, lui qui ne joue pas depuis un long moment en championnat espagnol.

Par Mahfoud M.

Souffrant d'une méchante blessure au pied droit, Feghouli a enchaîné son septième match loin de la compétition, toutes compétitions confondues, à l'occasion du déplacement sur le terrain de Villarreal (défaite 1-0) en clôture de la 17^e journée du championnat d'Espagne de football. Feghouli, qui n'a toujours pas repris les entraînements est en train de susciter des inquiétudes dans l'entourage du club, au moment où son avenir est en discussions. En raison de cette blessure, Feghouli a dû déclarer forfait pour la double confrontation face à la Tanzanie (aller 2-2, retour 7-0), dans le cadre du 2^e tour des éliminatoires du mondial 2018. Le club devra trancher en janvier sur la question de la prolongation du contrat du joueur algérien, dont le bail expire en juin prochain. Les équipes de Fenerbahce (Turquie) et l'Inter Milan (Italie) se sont montrées

Feghouli dans de sales draps



intéressées par les services du joueur algérien qui réclame une revalorisation salariale, rejetée par ses responsables. Même ces contacts avec le club intéressé et le géant turc ne sont pas assurés d'aboutir avec cette blessure qui complique davantage sa situation. Les dirigeants de Valence, eux, pensent déjà à l'après-Feghouli, étant donné qu'ils souhaitent engager l'autre international algérien et joueur du FC

Porto, Yacine Brahimi. Cette transaction sera très difficile à mener quand on sait que les dirigeants de Porto ont fixé sa clause libératoire à 50 millions euros. Pour Feghouli, certains de ses proches estiment qu'il pourrait faire une erreur en quittant Valence, surtout qu'il lui faudra un temps d'adaptation dans un autre club et qu'il n'est pas si sûr qu'il trouvera son compte. **M. M.**

Premier League anglaise

Mahrez dans le Top 10 grâce à deux buts

Deux buts sur les 13 inscrits par l'international algérien Riyad Mahrez en championnat d'Angleterre cette saison figurent dans le Top 10 des meilleurs buts marqués par son club, Leicester City, lors de l'année 2015 en championnat d'Angleterre de football (Premier division), selon le site officiel des Foxes. Les deux réalisations du milieu offensif algérien ont été marquées respectivement contre Tottenham (1-1) le 22 août 2015 et Chelsea (2-1) le 14 décembre de la même année. Contre les Spurs, le magicien algérien a tétanisé la défense adverse avant de tromper le gardien

Hugo Lloris d'une frappe du gauche, offrant l'égalisation à son équipe à neuf minutes de la fin de la partie. Le second meilleur but de Mahrez a été inscrit contre Chelsea. Lancé par Albrighton dans la surface de réparation, il fixe le défenseur Cesar Azpilcueta avant d'enrouler sa frappe, qui termine sa course en pleine lucarne du gardien belge Thibault Courtois. A noter que les deux buts de Mahrez sont inscrits lors des matchs comptant pour la saison en cours 2015-2016. D'autre part, quatre buts de son coéquipier et meilleur buteur du championnat

Jamie Vardy sont sélectionnés dans le Top 10. Les quatre réalisations du N° 9 des Foxes ont été marquées lors des rencontres contre West Bromwich 2-3 (11 avril 2015), West Bromwich 2-3 (31 octobre 2015), Crystal Palace 1-0 (24 octobre 2015) et Arsenal 2-5 (26 septembre 2015). Les quatre autres buts du Top 10 de Leicester en 2015 ont été réussis par David Nugent (1^{er} janvier 2015), Jeffrey Schlupp contre Liverpool 2-2 (1^{er} janvier 2015), Esteban Cambiasso contre West Ham United 2-1 (4 avril 2015) et Marc Albrighton contre Queens Park Rangers (5-1) le 24 mai 2015.

Maroc

Benchikha domine Aït Djoudi

L'entraîneur algérien, Abdelhak Benchikha, a remporté son duel contre son compatriote Azzedine Aït Djoudi à l'occasion du match entre Itihad Riadi Tanger et Mouloudia club Oujda (3-0), vendredi au Grand Stade Tanger, en match de la 14^e et avant-dernière journée de la phase aller du championnat du Maroc de première division (Botola D1). Devant un public nombreux, l'équipe de Tanger a dominé les débats de la première à la dernière minute de la partie, une supériorité concrétisée par trois buts inscrits par Kachany (40'), Hamoudane (46') et Hady (74'). Grâce à cette victoire, le promu Itihad Riadi Tanger, surprise de la première phase du championnat, consolide sa troisième place sur le podium avec 25 points à deux longueurs du leader le FUS

Rabat et un point du second le WA Casablanca, mais les deux équipes comptent un match en moins. Quant à l'autre promu, le Mouloudia Oujda de Azzedine

Aït Djoudi, il reste scotché provisoirement à la 9^e place au classement en compagnie de Raja Casablanca et Olympic Safi (16 points).

OGC Nice

Benrahma devrait être prêt

LE MILIEU de terrain international algérien de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football), Said Benrahma, en manque de temps de jeu, pourrait être prêt lors du mercato d'hiver, rapporte la presse locale. Bien que convoqué 17 fois dans le groupe des «Aiglons» à mi-saison, Benrahma (20 ans) n'a foulé les pelouses qu'à 9 reprises. Le natif de Aïn Témouchent a quand même trouvé les filets à deux reprises et pourrait susciter la convoitise de club de Ligue 1 en déficit dans le secteur offensif. Le joueur avait été convoqué une première fois en équipe nationale à l'occasion des deux matchs amicaux disputés en novembre dernier à Alger face respectivement à la Guinée (défaite 2-1) et le Sénégal (victoire 1-0). Benrahma faisait également partie des joueurs convoqués par le coach national Christian Gourcuff pour la double confrontation face à la Tanzanie (aller 2-2, retour 7-0) dans le cadre du 2^e tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2018 en Russie.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Djelfa

Clôture du Salon national de la kechabia en poil de chameau

LA CINQUIÈME édition du Salon national de la kechabia et du burnous en poil de chameau a pris fin, vendredi soir à Djelfa, avec la participation de près de 70 artisans représentant 14 wilayas du pays.

Un nombreux public a visité ce salon qui a constitué une opportunité pour les artisans de faire montre de leur talent dans la confection du burnous et de la kechabia en poil de chameau, entre autres, tout en leur offrant l'occasion de faire la promotion de leurs produits.

Outre la promotion des produits de cette branche artisanale, la manifestation, ouverte par la ministre déléguée auprès du ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme, et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, a donné lieu à l'animation d'une journée d'étude à la maison de la culture Ibn-Rochd sur le tissage en poil de chameau.

L'occasion a donné lieu à la présentation d'une étude sur le tissage du poil de chameau, réalisée par la station locale de l'Institut national des recherches en agriculture, qui a révélé de nombreux problèmes rencontrés par les artisans du domaine,

outre l'impact socio-économique de ce tissage artisanal sur la population locale.

Une session de formation sur la conception dans le tissage artisanal a été également organisée au profit d'un nombre d'artisans, au niveau du Centre de valorisation des talents locaux de Messaâd (à 75 km au sud de la wilaya).

Cette manifestation a vu la participation de nombreux organismes concernés, dont différents dispositifs étatiques dédiés à la lutte contre le chômage (Ansej, Cnac, Angem), outre le Centre d'estampillage de Tipasa, la station de Djelfa relevant de l'Institut national des recherches en agriculture et la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos).

Approchés par l'APS, de nombreux artisans ainsi que des responsables du secteur ont souligné l'impératif de «valorisation de l'artisanat du tissage en poil de chameau, tout en plaçant pour la dotation de la wilaya en un centre d'estampillage de la kechabia et du burnous locaux, afin de protéger ces produits authentiques».

Hamid C.

Hacen Hamar :

«Négociations en cours avec le Club Africain pour Djabou»

LE PRÉSIDENT de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Hacen Hamar, a affirmé hier qu'il était en négociations avec son homologue du Club Africain (Ligue 1/Tunisie) Slim Riahi pour le transfert du milieu international algérien Abdelmoumen Djabou lors de l'actuel mercato d'hiver.

«Les négociations sont en cours avec le Club Africain pour le transfert de Djabou qui a manifesté son désir de revenir à l'Entente. J'espère qu'un accord sera ficelé prochainement, pour l'intérêt de l'ESS et du joueur», a indiqué à l'APS le premier responsable du club des Hauts-Plateaux.

Djabou, absent des terrains depuis mai 2015, avait renouvelé, il y a deux mois, son contrat avec le Club Africain, qui court désormais jusqu'en 2017.

Le joueur avait rejoint le champion de Tunisie en titre en 2012 pour un bail de deux saisons.

La direction du Club Africain a rappelé, vendredi soir via un communiqué, que Djabou n'avait pas le droit de signer

dans un autre club sans son aval.

«Par déontologie, j'ai contacté le président du Club Africain Slim Riahi pour Djabou, puisqu'il est toujours sous contrat. Je suis persuadé que le transfert sera finalisé bientôt et le joueur finira par revenir au bercail», a ajouté le responsable sétifien.

Djabou (29 ans) avait repris en novembre dernier les entraînements avec le Club Africain après une absence de sept mois à cause d'une blessure au genou. Il avait été opéré le 7 mai dernier à Tunis des ligaments croisés.

Toutefois, son absence prolongée, en dépit de son rétablissement, a suscité beaucoup d'interrogations dans l'entourage du club tunisois.

Il avait disputé la saison dernière 18 matchs en championnat et marqué 8 buts, contribuant grandement au titre de champion remporté par les Clubistes.

Il n'est plus convoqué en équipe nationale depuis la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015, disputée en Guinée équatoriale, où il n'avait joué

L'ARABIE EXÉCUTE 47 PERSONNES CONDAMNÉES POUR TERRORISME



Loumis

Djalou@hotmail.com

Les élèves reprennent le chemin des classes aujourd'hui

Et c'est reparti pour un autre trimestre !

■ Après deux semaines de vacances d'hiver, les écoliers reprennent aujourd'hui le chemin des établissements scolaires pour un deuxième trimestre plus court que le premier mais qui promet d'être «différent».

Par Thinhinene Khouchi

Certains sont contents, d'autre le sont moins, mais tous ont repris aujourd'hui le chemin de l'école. En effet, après un premier trimestre «chargé», suivi par deux semaines de vacances et une seulement pour les élèves en classes d'examen (baccalauréat, BEM, examen de fin du cycle primaire), les cours reprennent aujourd'hui. Les élèves en classes d'examen ont profité des cours de soutien durant la première semaine des vacances d'hiver. Cette démarche «non obligatoire aussi bien pour les élèves que pour les enseignants», vise, selon le ministère de l'Education, à préparer les élèves aux examens officiels, notamment le baccalauréat. Les matières qui ont été dispensées sont les mathématiques, la langue arabe et le français pour les élèves de cinquième année primaire, les langues arabe, française et anglaise ainsi que les mathématiques pour les élèves de quatrième année moyenne et les matières essentielles de chaque branche pour les classes de troisième année secondaire. Ce deuxième semestre promet d'être «différent». En effet, les élèves vont être évalués différemment. Rappelons que la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, a annoncé l'adoption d'un nouveau système d'évaluation des élèves basé sur la définition exacte des lacunes dans chaque matière en vue de les pallier. L'évaluation à travers l'observation générale de l'élève

dans une matière précise n'a pas donné de résultats, souligne la ministre, voilà pourquoi il sera procédé à la définition exacte des lacunes relevées chez l'élève dans chaque matière en vue d'y remédier. L'inspecteur de l'Education est «le principal acteur» de cette opération, car il supervise l'accompagnement de l'enseignant, selon M^{me} Benghebrat, appelant l'inspecteur à prendre plusieurs facteurs en compte lors du processus de titularisation de l'enseignant dont la compétence et la pédagogie. Le directeur de l'établissement éducatif assume lui aussi un rôle important, en motivant le corps enseignant à fournir de meilleurs résultats à la fin de l'année, grâce au suivi et à la discipline. Par ailleurs, elle a insisté sur l'importance de l'entraide entre les élèves, à travers l'organisation de

groupes pour la révision des leçons et la résolution des exercices, supervisés par des élèves ayant obtenu de bons ou d'excellents résultats durant le premier trimestre. Pour éviter à l'élève de redoubler, le ministère a décidé l'organisation des examens de rattrapage à la fin de l'année. Les élèves qui sont notés sur 10 et ayant obtenu une moyenne générale entre 4 et 4,99 sont habilités à passer ces examens de rattrapage à la fin de l'année, ainsi que ceux notés sur 20 et ayant obtenu une moyenne entre 9 et 9,99, qu'il s'agisse des cycles primaire, moyen ou secondaire, en vue de donner une seconde chance à l'élève, a-t-elle ajouté. Elle a rappelé que cette mesure ne concerne pas les classes d'examens : baccalauréat, BEM et 5^e année primaire. T. K.

Prix pétroliers

Le patron de BP prédit d'autres baisses

LES PRIX du pétrole risquent de poursuivre leur chute jusqu'à atteindre leur plus bas lors du premier trimestre 2016 et resteront à de faibles niveaux pendant deux ans, a prédit hier le directeur général de British Petroleum (BP), Bob Dudley.

«Le plus bas pourrait être atteint au premier trimestre», a déclaré M. Dudley lors d'une interview accordée à la BBC.

«Les prix vont rester bas plus longtemps, nous l'avons déjà dit, et je crois que nous en avons pour deux ans», a indiqué le patron de BP. «Nous sommes

évidemment dans un cycle», a-t-il ajouté. Le marché mondial du pétrole subit un important surplus de production par rapport à la demande, entraînant une chute des cours de brut de près de 70% depuis 2014.

Il y a deux semaines, le baril de Brent de la mer du Nord, échangé à Londres, est tombé à 36,04 dollars, soit son niveau le plus faible depuis juillet 2004, alors que la référence américaine, le WTI new-yorkais, a chuté à son plus bas depuis février 2009 à 33,98 dollars.

Raja F.